



Direction des travaux publics et des transports
Office des ponts et chaussées

Rue du Contrôle 20, CP 701
2501 Bienne
+41 31 635 96 00
info.tbaoik3@be.ch
www.be.ch/tba

Arrondissement d'ingénieur en chef III, rue du Contrôle 20,
CP 701, 2501 Bienne

Aux entreprises de la région

10 octobre 2022

Information: mesures antibruit à la route de Berne à partir du 17 octobre 2022

Mesdames, Messieurs,

Le Canton de Berne a l'intention d'installer en deux étapes une surface antibruit entre la place Guido-Müller et le nœud routier de l'A5 Marais-de-Brügg. Cette mesure est nécessaire, car la branche Ouest prévue ne sera pas mise en œuvre et le Canton de Berne, en tant que propriétaire de la route de Berne, doit remplir son obligation de protection contre le bruit. Sous la direction de l'Arrondissement d'ingénieur en chef III (AIC) de l'Office cantonal des ponts et chaussées, les travaux de construction prévus seront réalisés en une semaine dans le cadre d'une phase intensive.

Dans la semaine à venir, du lundi 17 octobre au samedi 22 octobre 2022, la 1^{re} étape sera réalisée entre le nœud routier de l'A5 Marais-de-Brügg et le passage ASM, à la hauteur de la Keltenstrasse. Afin de pouvoir respecter le calendrier serré, des travaux sont également prévus pendant la nuit, mais ils ne seront pas bruyants. La 2^e étape devrait avoir lieu en mai 2023.

Pendant la durée des travaux, une voie de la T6 sera toujours disponible pour le trafic motorisé. Le trafic en direction de Berne sera dévié via Nidau – Port (écluse). Le sens de circulation Lyss - Bienne - Neuchâtel continuera à fonctionner en alternance sur la T6. En outre, pendant les travaux de construction de 6 jours, l'accès au quartier Weidteile (Lyss-Strasse) ne sera possible que depuis la semi-autoroute Berne/Soleure ou via le pont Heideweg (voir plan ci-joint). Le trafic piéton et cycliste, ainsi que les transports publics ne seront pas directement affectés par les travaux de revêtement.

En cas de mauvais temps, les travaux de construction seront reportés d'une semaine (du 24.10. au 29.10.2022).

En collaboration avec l'entreprise de construction mandatée Marti S.A., Berne, nous tenons d'ores et déjà à vous remercier de votre compréhension et de votre prise de connaissance.

Bernard Progin, Responsable adj. de projet, AIC III, Office des ponts et chaussées du Canton de Berne, est volontiers à votre disposition pour toutes questions (031 635 96 00).

Meilleures salutations

Arrondissement d'ingénieur en chef III

Bernard Progin
Responsable adj. de projet